



www.reseanomade.be

Compte-rendu Nomade - 14/12/2023, 09.30-12.30 au CFS, rue de la victoire, 26, 1060 Bruxelles

Rencontre réflexive en partenariat avec le Collectif Formation Société (CFS) : Les budgets participatifs

Intervenante : Fanny Thirifays de l'A.S.B.L Perifera

Active depuis 1987 dans des projets d'éducation permanente, l'ASBL CFS œuvre pour l'accès de toutes et tous à l'éducation et à la culture afin de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire dans une perspective d'égalité et de progrès social.

Le réseau Nomade est quant à lui un réseau associatif d'une vingtaine d'organisations bruxelloises dont l'objectif commun est de promouvoir la participation des personnes concernées.

En partenariat, les deux associations se questionnent quant à la place occupée par celles et ceux qui s'emparent des problématiques qui les concernent, les postures professionnelles que cela implique et les besoins institutionnels correspondants. Dans une volonté de consolider les pratiques du secteur social-santé. Nous cherchons idéalement à développer une communauté de pratique¹ autour de l'approche participative citoyenne dans le secteur social-santé bruxellois. A cet effet, nous organisons mensuellement des rencontres réflexives au sujet de la participation, à destination des

professionnelles et professionnels engagé-e-s ou souhaitant proposer de telles démarches. C'est dans ce cadre que le 14 décembre 2023, nous avons reçu Fanny Thirifays pour aborder les projets de budgets participatifs, en vue d'interroger ces procédés.

Présentation des intervenants et participants

Fanny Thirifays est présente en tant que membre de l'association [Perifera](#). L'association Perifera est basée à Bruxelles et existe depuis 1998. Elle agit sur le territoire bruxellois, mais aussi en Wallonie, dans le sud-ouest de la France et en Amérique Latine. Elle a pour origine des expériences participatives menées au Brésil puis en Amérique Latine plus largement. Elle porte le projet d'une démocratie participative et veille à « promouvoir la diversité des capacités de chaque acteur » et à « rééquilibrer les pouvoirs d'influence des différents acteurs sur et dans les espaces de prise de décision ».

L'association se charge à cet effet de prévoir, aménager et animer des espaces d'échange, sous des formes variées. Reconnue comme projet d'Education Permanente, elle publie de nombreuses ressources méthodologiques,

¹ Selon le concept de E. Wenger & J. Lave (1990)

² Bruno nous propose HUC+ pour citoyen·ne-s, usager·e-s habitant·e-s LGBTQIA+.



www.reseanomade.be

empiriques ou théoriques à propos de ces questions. Elle soutient également méthodologiquement des projets s'inscrivant dans les volontés participatives.

Comme discutant-e-s, ont participé à la rencontre :

Bénédicte Vanhamme de Bru-Stars, Constance de Crombrugghe de Bruss'Help, Marie Pynthe de l'ASBL 68 septante, Philippe Vicari du CFS, Jessi Ranaivoson du CLSS de Forest, Aurélie Plasman du CSSBSE, Jean-Nicolas Kalitventzeff de l'Entr'aide des Marolles/RAQ, Juliette Mekhitarian du CSSBSE/RAQ, Marianne Melen de Periféria, Simon Lemaire du réseau Nomade, Khalid Chatar et Khalid M. du CFS.

L'origine brésilienne et les principes du budget participatif

S'appuyant sur une ressource [publiée](#) par Periferia au sujet des budgets participatifs en Belgique, Fanny Thirifays présente dans un premier temps un cas bruxellois de budget participatif avant de revenir sur les origines brésiliennes de ces pratiques collectives citoyennes. Cela nous donne l'occasion de saisir au mieux les différences entre les aspirations et pratiques d'origines et ce qui est mis en place dans le cadre bruxellois.

Ainsi, à Porto Alegre en 1989 à la suite de 20 années de dictature militaire, le Parti des Travailleurs initie et applique une série de volontés d'inclusion citoyennes à hauteur de la ville. Malgré une santé budgétaire discutable, les citoyen-ne-s sont appelé-e-s à discuter et définir le budget, ses priorités et les politiques publiques. C'est une vision forte et continue de la citoyenneté, associée à la gestion publique, qui ne décharge pas les responsabilités des

représentant-e-s. Voilà donc l'innovation brésilienne érigée en modèle démocratique, un modèle redéfinissant la séparation entre les expert-e-s et les citoyen-ne-s, et horizontalisant les rapports de pouvoir entre citoyenneté et technocratie.

L'expérience concerne 1,2 millions d'habitant-e-s et un budget qui n'est pas au beau fixe, ce qui tranche avec certaines des réserves souvent répétées lorsque l'on évoque de tels dispositifs dans nos contrées.

Pourtant, au-delà de ces craintes exprimées, ce sont surtout les modalités pratiques et les portées des projets se revendiquant des budgets participatifs qui posent questions en Belgique, et plus précisément à Bruxelles. Periferia considère même que le cadre légal dans lequel s'inscrit actuellement les budgets participatifs a pour conséquence de dénaturer, et amoindrir, les aspirations participatives de tels procédés.

Avant de présenter les cas belges, reprenons les cinq principes fondamentaux du budget participatif souligné par Periferia :

- La volonté de création de budget participatif émanant des élus politiques
- Une effective mise à disposition de ressources (il faut que le budget public soit discuté avec la population, sinon on parle de projet participatif, plus largement)
- L'implication de la population
- Le croisement des intérêts, la pluralité des enjeux
- La révision collective des modalités organisationnelles et le retour sur le déroulement du processus (adaptations progressives). Au Brésil par exemple, les

2



www.reseunomade.be

budgets participatifs ne sont pas fixés par des lois, afin d'éviter de nuire à cette dynamique sociale d'adaptations et d'appropriation du dispositif.

Ces principes sont appliqués à travers un cycle en plusieurs étapes clés (variables au cas par cas), se renouvelant souvent annuellement. Le modèle repris par Periferia reprend le déroulé suivant à l'échelle communale : une phase d'information citoyenne abordant le budget communal, les montants attribués aux quartiers (En Belgique, à l'échelle communale, c'est souvent le « budget extraordinaire ») ou la répartition du budget. Ensuite, par quartiers, les citoyennes et citoyens (ou des collectifs organisés) définissent les actions prioritaires, parfois en organisant un Conseil du budget participatif chargé de la centralisation. S'en suit une collectivisation de toutes les demandes, afin d'établir une liste prioritaire à l'échelle des communes. Troisième étape, l'analyse de cette liste par les services techniques, évaluation de du caractère réaliste des demandes. Quatrième étape, l'élaboration collective de la matrice budgétaire et vote au sein des espaces politiques officiels (collège et conseil communal belges). Cinquième et cruciale étape, l'évaluation du processus permettant la révision des règles et l'organisation de l'année à venir. Le cycle recommence ainsi pour un nouveau projet participatif tandis que celui qui s'est déroulé jusque-là passe dans la phase d'exécution du projet, suivie d'une étape de contrôle de l'utilisation des ressources publiques.

Voilà donc le modèle théorique de budget participatif, issu des innovations brésiliennes, appuyé par une chaîne d'animation plurielle, au gré des activités de participation. Qu'en est-

il à Bruxelles ?

Cas belges

Il existe plusieurs projets de budget participatif en Belgique. Citons le CPAS de Charleroi ou encore le quartier Scheut à Anderlecht. Pourtant, aucune commune en Belgique n'a choisi de discuter collectivement de son budget. Des quartiers offrent bien des enveloppes citoyennes, à la manière d'appels à projets citoyens, mais rien d'envergure en Belgique. Comment est-ce que cela s'écarte du modèle de budget participatif dégagé par Periferia ?

Les principales différences sont liées au cadre légal belge et bruxellois, et aux cycles de ces budgets. Leur inscription dans un cadre fixe, stricte, implique que la révision du projet et la modification du déroulé du budget participatif n'est que faiblement imaginée. Ainsi, les citoyennes et citoyens n'ont pas la mainmise sur les modalités organisationnelles des budgets participatifs. Voilà une première différence démocratique de taille. Les citoyennes et citoyens ne sont également pas amenés à influencer les projets publics (sauf quelques exceptions), et portent sur des montants très limités.

Deuxièmement, plusieurs budgets participatives développent une logique sociale, et aspirent à traiter de problématiques liées aux inégalités par exemple. Cela peut passer par une priorisation d'un public ou d'un quartier particulier. Pourtant en l'état, les personnes participant en Belgique sont majoritairement celles qui le font déjà et les projets ont des portées sociales principalement associées à la sociabilisation, telles la création d'un four à pain ou l'organisation d'un événement de quartier. Au-delà des potentiels freins participatifs liés à l'activité en soi (qui



www.reseاونomade.be

parle, comment est préparé l'espace d'échange), le profil des participant-e-s semble ne pas être celui de populations vulnérables qui auraient tout intérêt à modifier l'environnement bruxellois.

Le constat de Periferia est donc prudent quant aux actualités des budgets participatifs bruxellois et belges, plus largement.

Discussion collective et perspectives

Collectivement, nous avons répondu à la question que posait la représentante de Periferia : les budgets participatifs sont-ils intéressants pour nos luttes sociales ?

La réponse fut nuancée : oui ... mais ; non ... à moins que.

A partir des expériences professionnelles et citoyennes des participant-e-s, l'organisation actuelle des budgets participatifs ne semble que difficilement mobilisable comme outil de lutte sociale. Le manque d'implication participative, le morcellement en trop petits quartiers, le caractère « appel à projets » tout prêts, et l'absence d'ancrage dans le terrain social ont été retenus comme obstacles aux plus-values sociales de ces dispositifs.

Les points d'attention nécessaires au développement de portées sociales à partir des budgets participatifs mentionnés sont pluriels : plutôt qu'une logique par projet, il convient de soutenir le développement d'une logique processuelle, basé sur une sensibilisation continue des citoyen-ne-s aux affaires publiques ; Il convient de réfléchir aux formats de participation, à leurs modalités et aux potentielles limites inclusives que ces derniers impliquent. Ainsi, l'assemblée du jour estime qu'il convient de se baser sur les besoins du terrain dès le démarrage, de proposer un temps long, de proposer un réel croisement de

perspective, d'oser toucher à de problèmes « sérieux » et de se défaire de la crainte de « perte de pouvoir » par le politique au profit de citoyen-ne-s.

Voilà un constat qui m'évoque un sociologue belge récemment disparu (Un numéro de la revue Sociologies lui rendant hommage est disponible [ici](#)). En 2013, dans un article au sujet de l'anthropologie sous-jacente à la participation, le sociologue et philosophe s'interrogeait au sujet du développement de l'idée que les individus appelés à participer disposent de capacités et compétences réactivables, des compétences encore largement définies comme « ordinaires » et opposées à des savoirs plus « technocratiques ». Une césure se maintient donc d'après le sociologue entre les domaines d'expertises citoyennes (associées au territoire du « proche ») et des compétences « expertes », telles le budget public :

« Autrement dit, plutôt qu'au passage vers une démocratie délibérative ou participative, ce à quoi on assiste maintenant c'est au partage entre une démocratie participative largement cantonnée aux territoires des compétences ordinaires, en l'occurrence ceux où se mobilisent les compétences liées aux territoires du proche, et une démocratie qui demeure liée à la représentation et aux compétences expertes dans les autres espaces. Il est ainsi à la fois trivial et nécessaire d'insister sur le fait que les politiques de défense, les politiques monétaires, les politiques économiques, les politiques de pension... demeurent très largement insensibles aux avancées de la démocratie participative. Un des enjeux politiques importants aujourd'hui se situe toutefois dans les déplacements au sein de ces tensions entre compétences partagées et compétences expertes, entre compétences publiques et compétences techniques (Genard, 2013) » .

Les dispositifs de budgets participatifs, dans leur forme idéale, semble s'orienter vers le dépassement de cette césure, et la possibilité de déplacer la frontière entre compétences



www.reseunomade.be

partagées et compétences expertes. En pratique pourtant, cette séparation semble toujours d'actualité dans le cas des budgets participatifs tels qu'ils sont développés en Belgique.

Le rapport entre compétences partagées et compétences expertes (qui participe et à propos de quoi); les modalités organisationnelles de leurs rencontres ... Voilà bien des éléments clés de la mise en place de budgets participatifs, quand on évalue leurs efficacités en ce qui concerne les luttes sociales.

Plus largement, ces questions sont au cœur des rencontres que proposent le CFS et le Réseau Nomade en vue de réfléchir collectivement à la question de l'inclusion des publics vulnérables dans les dispositifs participatifs. La rencontre du 14 décembre au sujet des budgets participatifs nous aura outillé pour notre objectif de co-construction d'une série de points d'attentions en vue de réduire les tensions entre volontés participatives politiques et opportunités concrètes.